



Le 21 mai 2014

TRACT N°3

AGIR CONTRE LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL.

IL EST TEMPS DE SE RENCONTRER

Malgré une tentative de casser l'intersyndicale en convoquant seulement certaines organisations syndicales et de façon séparée, nous avons réussi à obtenir un rendez-vous commun le 27 mai avec J-Marc Carcelès.

Nous allons avoir l'occasion de lui faire part de vos divers témoignages sur les difficultés que vous vivez chaque jour dans l'exercice de nos métiers.

Nous attendons un changement visant à améliorer de façon significative et pérenne, les conditions de travail des salariés afin de les sortir de la situation de danger qui en guette un certain nombre.

Nos principales revendications portent sur :

- la charge de travail qui doit être mesurée et ensuite adaptée aux horaires collectifs de travail
- la politique commerciale qui doit être revue (challenges et journées thématiques à répétition...)
- la suppression de la fiche d'activité, des contrôles excessifs
- le rééquilibrage de la journée de travail
- le fait de redonner de l'autonomie dans le travail
- le respect de chaque salarié et de ses libertés individuelles

Les représentants des organisations syndicales proposent de vous rencontrer pour échanger sur les actions à mettre en œuvre, pour être entendu de la direction et retrouver une ambiance de travail normale.

Assemblées générales du personnel à :

LE MANS, le 26 mai à 17H00 Maison associations, 4 Rue d'Arcole

NANTES, le 2 juin à 11H30 à CFDT, 15 Bld Jean Moulin

LORIENT, le 2 juin à 11H30 à CFDT 78, Bld Cosmao Dumanoir

RENNES, le 2 juin à 11H30 à UNSA, 189, Rue de Châtillon

Nous sommes toutes et tous concernés par les conditions de travail.

Venez nombreux

Au verso, la lettre envoyée au Président du directoire de la Caisse d'épargne Bretagne Pays de Loire.../...

2 MAI 2014

Monsieur Jean-Marc Carcéles
Président du Directoire
Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire
15, Avenue de la Jeunesse

44700 ORVAULT

Monsieur le Président,

Depuis le début 2014, nos organisations syndicales sont réunies au sein d'une intersyndicale motivée par un certain nombre de dysfonctionnements à la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, qui ont des conséquences sur la qualité du travail et sur les conditions de travail elles-mêmes.

Dans un premier temps, nous avons initié des questions communes en réunion mensuelle des délégués du personnel. Nous espérons ainsi une prise en considération de cette perpétuelle aggravation. Nous constatons que, bien au contraire, les représentants de l'entreprise au sein de cette instance se sont parfois plus attachés à la forme et à la rédaction des demandes qu'au problème de fond.

Peut-être qu'au terme d'une année de gouvernance de notre entreprise, vous n'avez pas pris toute la mesure des difficultés. Voici, quelques éléments dont vous n'avez vraisemblablement pas connaissance et qui sont le quotidien de la vie à la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire.

Les objectifs ou « ambitions » sont trop souvent démesurés au regard des moyens en effectif. De ce fait, la charge de travail n'est pas en adéquation avec le temps disponible, en particulier pour certains métiers. Certes, un copil sur la charge de travail des GC Pro a vu le jour en ce début d'année, mais au rythme des convocations (4 mois entre la première et la deuxième réunion), nous comprenons bien que l'allègement n'est pas prêt de voir le jour.

Viennent s'ajouter à ces objectifs, les journées thématiques et les challenges pour lesquels il n'est pas rare que des injonctions contradictoires cohabitent. Il peut ainsi être demandé aux salariés d'annuler un rendez-vous avec un client pour se consacrer à du phoning avec comme but de prendre des rendez-vous. Ceci est assez mal vécu par les collègues qui ne peuvent alors donner du sens à leur travail.

Le suivi managérial (briefs quotidiens, reporting journalier, mails multiples...) est continu et utilise des méthodes d'intimidation, d'infantilisation et de flicage voire d'espionnage allant parfois jusqu'à une atteinte aux libertés individuelles des salariés.

Savez-vous que certains managers font le tour des bureaux le soir pour relever sur les postes téléphoniques les communications passées dans la journée ou fouillent les placards ou encore intiment aux salariés non seulement de ne pas parler à leurs représentants mais de ne pas parler devant eux ou vont même jusqu'à interroger leur boîte mail pour s'assurer qu'ils n'ont pas transmis des informations à des syndicalistes...

Ces mesures sont intolérables et insupportables, mais elles révèlent également que le mal vivre dans notre entreprise ne s'arrête pas aux métiers de base et impacte également la hiérarchie.

Ces pratiques, accompagnées quelques fois de chantage à l'accord des congés ou du temps partiel, maintiennent le salarié dans la crainte. Crainte de ne pas accéder à la promotion, de ne pas déclencher la part variable, d'être rétrogradé dans un poste d'une classification inférieure... Face à cette pression, les salariés réagissent de manières différentes. Certains en deviennent malades, d'autres trouvent des solutions qui sauvent les apparences.

Savez-vous qu'à la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, il est possible d'ouvrir un livret A à un fœtus, de vendre une alerte écreuil à un client à qui on invente un numéro de téléphone pour la circonstance, de multiplier les produits d'assurance identiques pour un même client de manière plus ou moins légale...

De cela, nous ne pouvons, ni vous, ni nous, être fiers. Notre métier doit être exercé avec le plus grand professionnalisme par égard pour les clients qui nous font confiance.

Il semble aujourd'hui que cette politique commerciale commence à déteindre sur le management des services de siège, notamment par l'instauration de challenges au sein de la DSB.

Il est plus que temps de mettre fin à ce management générateur de mal être pour les salariés et de non qualité de travail.

Nous souhaitons vous rencontrer dans les meilleurs délais afin d'échanger de manière plus exhaustive sur le sujet et vous faire part de nos demandes.

Dans l'attente de votre retour,

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.